Jean-Baptiste André Godin à Irénée Ducatte, 1er février 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation1 p. (232r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Irénée Ducatte, 1er février 1876, consulté le 16/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48763

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction1er février 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDucatte, Irénée (1824-1893)
Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

RésuméGodin annonce à Ducatte qu'il a décidé de ne pas poser sa candidature aux élections législatives de 1876 comme il l'indique dans le *Courrier de l'Aisne* du jour. Il remercie du concours qu'il voulait lui prêter : « Mais avec les restrictions apportées au suffrage universel, il est difficile d'arriver à une représentation sincère du pays. » Il l'engage à voter pour un candidat proche de ses idées.
NotesLa lettre à laquelle Godin fait référence est relative à sa renonciation à une candidature à sa réélection en qualité de député de l'Aisne ; datée du 31 janvier

1876, la lettre est publiée par *Le Guetteur de Saint-Quentin* le 2 février 1876 (en ligne : https://www.retronews.fr/journal/le-guetteur-de-saint-quentin-et-de-l-aisne/2-fevrier-1876/819/2337401/2, consulté le 4 mars 2023).

Mots-clés

Articles de périodiques, Élections
Œuvres citées*Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire*, Laon, 1865-.
Événements citésÉlection législatives (20 février et 5 mars 1876, France)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 10/10/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48763?context=pdf

Guise le 1 février 76

Cher Monsieur Ducatel,

Vous verrez dans le "Courrier de l'Aisne" de ce jour que j'ai pris la résolution de ne pas poser ma candidature. Je vous remercie très-sincèrement du concours que vous vouliez me prêter et assurément mes intentions correspondaient aux vôtres.

Mais avec les restrictions apportées au suffrage universel, il est difficile d'arriver à une représentation sincère du pays, je vous engage donc dans ces circonstances, puisque nous ne pouvons voter pour le candidat de nos préférences à nous rallier à la candidature qui s'en rapproche le plus.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Godin